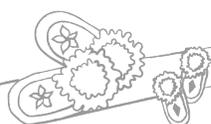


Rapport sur ce que nous avons entendu Vers la Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants

Décembre 2021

Table des matières

Sommaire.....	3
Introduction.....	4
Méthodologie.....	5
Restrictions et mesures d'atténuation	9
Rapport sur ce que nous avons entendu.....	11
Honorer les visions du monde, les langues et les cultures autochtones.....	11
Éducateurs qualifiés pour la petite enfance	12
Environnement inclusif et adapté	14
Programmes communautaires.....	15
Infrastructures.....	17
Services abordables.....	18
Questions générales	19
Résumé des conclusions : thèmes de discussion.....	21
Prise en compte des cultures, des langues et des valeurs communautaires	21
Financement basé sur la fréquentation	21
Salaires et avantages sociaux.....	21
Qualifications du personnel et formation professionnelle.....	22
Frais de garde.....	22
Prochaines étapes.....	23

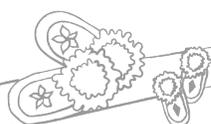


Sommaire

L'éducation et la garde des jeunes enfants sont une priorité du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO). Le mandat 2019-2023 de la 19^e Assemblée législative définit des mesures pour progresser vers un service de garde universel rendant les garderies plus accessibles et abordables. L'élaboration de la Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants (la « Stratégie ») est prévue à cette fin.

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) a préparé un document de travail (annexe A) et un PowerPoint connexe (annexe B) pour donner un aperçu de la situation actuelle et des réalisations du secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Ces documents ont servi à guider la discussion sur ce qui est reconnu comme étant favorable à la disponibilité et à l'abordabilité des services pour les familles ténnoises.

En mai et juin 2021, le MÉCF a pris part à des discussions avec les gouvernements autochtones et a tenu des séances de consultation virtuelles avec les principaux intervenants concernés, dont les exploitants des services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants et les éducateurs de la petite enfance. Le présent rapport contient les grandes lignes des conclusions tirées de ces discussions. Les points clés qui sont ressortis des commentaires portaient essentiellement sur : les programmes culturels; le financement basé sur la fréquentation; les salaires et les avantages sociaux du personnel; les qualifications du personnel et la formation professionnelle; et les frais facturés aux parents. Le MÉCF utilisera ces informations pour orienter l'élaboration de la Stratégie, qu'il espère terminer avant la fin de l'exercice financier 2021-2022.



Introduction

Les programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants sont très populaires dans l'ensemble des TNO. Pouvant être complémentaires à la vie à la maison, les services à la petite enfance marquent parfois les jeunes à vie en améliorant durablement leur bien-être et leur capacité d'apprentissage.

Dans le cadre du [mandat de la 19^e Assemblée législative](#), le GTNO prévoit faire progresser l'accessibilité universelle des services de garde en favorisant leur disponibilité et leur abordabilité par une réduction des coûts. Il s'engage notamment à élaborer une stratégie à cette fin (p. 26). Le MÉCF compte appuyer son travail sur les forces actuelles du secteur et se concentrer sur des initiatives visant à améliorer l'accès des familles ténoises à des options durables, de qualité, abordables et inclusives. Cela dit, il ne faut pas nécessairement s'attendre à la gratuité des services de garde pour toutes les familles. Pour être durables et efficaces, les améliorations devront prendre en compte les besoins et intérêts communautaires en plus de reposer sur une infrastructure de qualité et sur un personnel formé à la petite enfance; il faudra également des investissements financiers et du temps pour soutenir le secteur pendant son développement.

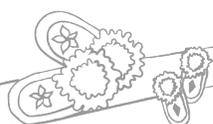
Le MÉCF travaille en ce moment à l'élaboration de la Stratégie 2030 sur l'éducation et la garde des jeunes enfants, qui inclura des actions et des engagements sous-tendant les objectifs suivants :

- Progresser vers un service de garde universel en rendant les garderies plus accessibles et abordables.
- Définir des pratiques exemplaires pour les services d'éducation et de garde des jeunes enfants, et appuyer le travail sur les forces actuelles du secteur en vue d'offrir de meilleurs programmes qui reflètent les gens, le territoire et les cultures des TNO.
- Allouer le financement fédéral à la création et à l'exploitation de services agréés, ainsi qu'au recrutement et à la rétention de personnel.

Il sera crucial d'intégrer à la Stratégie les points de vue des gouvernements autochtones et des intervenants concernés, y compris ceux des services agréés et des éducateurs à la petite enfance. Pour ce faire, le MÉCF a élaboré un document de travail, qui offre un aperçu de la situation actuelle et des réalisations du secteur aux TNO, et qui permet d'amorcer la discussion sur ce qui est reconnu comme étant favorable à la disponibilité et à l'abordabilité des services pour les familles ténoises.

Au fil des discussions, le MÉCF a bâti le présent rapport dans le but de synthétiser fidèlement les commentaires des participants et d'orienter l'élaboration de la Stratégie en fonction des pratiques exemplaires actuelles, de la recherche et des possibilités de financement fédéral.

Le MÉCF souhaite remercier toutes les personnes qui ont pris part aux discussions dans le cadre du processus de consultation. Votre participation nous a été précieuse, et il ne fait aucun doute que vos réflexions et commentaires constructifs teinteront la suite des choses. Merci d'avoir pris le temps de partager votre opinion, vos inquiétudes et vos idées.



Méthodologie

Les séances de consultation ont été organisées comme suit :

- Par groupe professionnel : gouvernements autochtones, services de garde agréés, garderies en milieu familial agréées
- Par région : Beaufort-Delta, Dehcho, Slave Nord, Sahtu, Slave Sud
- À l'échelle de tout le territoire, pour que tous les participants échangent entre eux

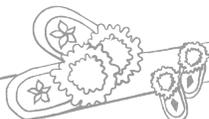
Les participants pouvaient assister à trois séances. Certains ont participé à plus d'une séance.

Les régions et les groupes professionnels étaient représentés dans différentes proportions. Une offre active pour des séances en français a été présentée, mais les participants n'y ont pas donné suite.

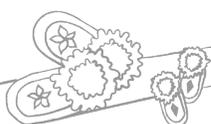
Les séances, organisées par le personnel du MÉCF, ont pris la forme de discussions virtuelles d'une durée de deux heures. Au moins un animateur et deux preneurs de notes (pour la rédaction d'un compte rendu détaillé) étaient toujours présents. Chaque séance débutait par le visionnement d'une présentation PowerPoint de 20 minutes, puis se poursuivait par une discussion ouverte basée sur 15 questions. Certains participants ont même envoyé des commentaires écrits rétroactivement, ce qu'ils n'étaient pas tenus de faire. Les questions de discussion ont été classées en fonction de ce qui est reconnu comme étant favorable à la disponibilité et à l'abordabilité des services. Le tableau 1 présente ces éléments clés, leur explication et les questions de discussion.

Tableau 1 : Questions de discussion et explication

Élément clé	Explication	Questions de discussion
Honorer les visions du monde, les langues et les cultures autochtones	Un des objectifs clés de l'élaboration et du déploiement de la Stratégie est d'offrir un soutien aux services pour qu'ils puissent s'ancrer dans les visions du monde, les langues et les cultures autochtones des enfants et des familles de la collectivité.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment les valeurs communautaires, cultures et langues sont-elles actuellement reflétées dans les services agréés d'éducation et de garde offerts dans votre collectivité ou région? 2. Comment pourrait-on structurer, encadrer ou appuyer ces services afin qu'ils reflètent mieux les visions du monde, les langues et les cultures autochtones?



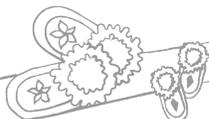
<p>Éducateurs qualifiés pour la petite enfance</p>	<p>La définition du mot « qualifié » doit aller au-delà de la valeur accordée aux études postsecondaires, qui relève d'une conception occidentale et eurocentrique, pour tenir compte des forces, des expériences et des compétences des Téoïns et les mettre à profit; il faut aussi accorder plus d'importance aux connaissances et aux langues communautaires et culturelles.</p>	<p>3. Selon vous, quelles compétences ou connaissances un éducateur qualifié devrait-il avoir pour travailler dans le domaine de la petite enfance?</p> <p>4. À quels obstacles se heurtent les éducateurs de la petite enfance qui veulent suivre une formation officielle et obtenir des qualifications, y compris au niveau postsecondaire? Quels obstacles se dressent à l'égard des autres méthodes permettant de faire des apprentissages sur le développement de la petite enfance?</p> <p>5. Quels sont les facteurs à considérer pour recruter et maintenir en poste des employés qualifiés?</p>
<p>Environnement inclusif et adapté</p>	<p>Un milieu d'apprentissage inclusif et adapté est un endroit où tous les enfants sont accueillis comme des membres importants de la collectivité et incités à participer activement; on n'y trouve aucun obstacle empêchant l'accès à des services éducatifs spécialisés, et les voix des familles sont respectées en tout temps.</p>	<p>6. Que fait-on pour s'assurer que tous les enfants, y compris ceux ayant des besoins développementaux particuliers, puissent participer aux services d'éducation et de garde?</p> <p>7. Dans un contexte d'éducation et de garde des jeunes enfants, quels services sont offerts pour aider les enfants ayant des besoins développementaux? Quels autres services sont requis?</p>
<p>Programmes communautaires</p>	<p>Le MÉCF ne s'occupe pas à proprement parler des services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants, mais il accrédite, inspecte, subventionne et soutient les gouvernements autochtones, les OSBL et les particuliers qui</p>	<p>8. Quels services d'éducation et de garde des jeunes enfants répondraient le mieux aux besoins de votre collectivité, maintenant et pour l'avenir?</p> <p>9. Comment les services de votre collectivité ou région pourraient-ils</p>



	<p>sont les mieux placés pour déployer et faire fonctionner des programmes adaptés aux besoins de leur collectivité.</p>	<p>collaborer pour soutenir les enfants et les familles dans le contexte de la petite enfance?</p>
<p>Infrastructures</p>	<p>Afin d'offrir aux familles un meilleur accès aux services, il est essentiel de construire de nouvelles installations ou de rénover des installations existantes de manière à favoriser la création de lieux sûrs pour l'éducation et la garde des jeunes enfants.</p>	<p>10. En matière d'infrastructures, quels besoins doivent être comblés dans votre collectivité ou région pour que soient offerts des services d'éducation et de garde aux jeunes enfants? Votre collectivité ou région dispose-t-elle d'infrastructures qui pourraient être modifiées pour offrir des services d'éducation et de garde?</p>
<p>Services abordables</p>	<p>Certains services d'éducation et de garde sont gratuits dans les collectivités ténoises, mais d'autres s'accompagnent de frais élevés qui peuvent empêcher plusieurs familles d'accéder à un service de garde pour leurs enfants.</p>	<p>11. Les familles de votre région sont-elles préoccupées par l'abordabilité des services de garde?</p> <p>12. Connaissez-vous d'autres mesures de soutien aux familles pour les frais de garde dans votre région?</p> <p>13. À combien s'élèvent les frais facturés aux parents dans votre collectivité ou région? Est-ce abordable? Sinon, combien seriez-vous prêt à payer?</p>

À la fin de la période de consultation, le MÉCF a pris connaissance des comptes rendus afin de repérer des tendances dans ce qui a été dit. Les réponses et les interprétations qu'on en a faites ont ensuite fait l'objet de discussions et de recoupements pour s'assurer de leur qualité et refléter le contenu des discussions avec précision et justesse.

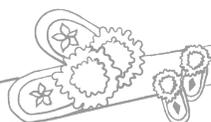
Les réponses aux questions ont été étudiées sous l'angle du groupe professionnel (gouvernements autochtones, services de garde, garderies en milieu familial) et de la région. On a tenté de déceler des thèmes communs entre les groupes ou à l'intérieur de ceux-ci. La notion de « thème » n'était pas définie par un nombre de réponses fixe. Le but de regrouper les réponses par thème est de saisir l'essence des commentaires formulés tout en les synthétisant le plus possible. S'il y a lieu, les formulations de quantification (plusieurs, la plupart, etc.) sont intégrées dans les descriptions des thèmes qui figurent dans la section résumant ce que nous avons entendu. Les commentaires émis par une seule personne ont été consignés et discutés, puis inclus dans le document, à condition que



l'auteur du commentaire ne soit pas identifiable. Toutes les conclusions préservent l'anonymat des personnes, des programmes et des gouvernements.

Une des questions demandait aux participants de classer, de 1 (plus important) à 5 (moins important), les cinq éléments clés reconnus comme étant favorables à la disponibilité et à l'abordabilité des services. Des méthodes de scrutin préférentiel ont permis d'établir les deux priorités ayant été classées comme plus importantes. Chaque priorité était vue comme un « candidat », et le classement de 1 à 5 correspondait au nombre de votes reçus dans chaque cas. Les positions ont par la suite été analysées avec diverses méthodes de dépouillement des votes selon un système de scrutin préférentiel. Toutes les méthodes ont produit les mêmes résultats.

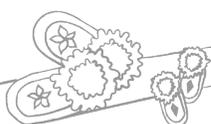
Les particularités de chaque réponse, notamment le type de service d'éducation et de garde, seront intégrées à divers degrés dans la version définitive de la Stratégie, laquelle reflétera une approche qui tient compte des contextes uniques partout dans le territoire afin de subvenir aux besoins des enfants et des familles.



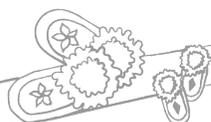
Restrictions et mesures d'atténuation

Tableau 2 : Restrictions, incidence et mesures d'atténuation

Restriction	Incidence	Mesures d'atténuation
<p>L'anonymat des professionnels de la petite enfance et des prestataires de services était menacé en raison de la taille relativement petite du groupe ciblé.</p>	<p>Cette restriction n'a pas d'incidence directe sur la validité et la fiabilité des résultats.</p>	<p>Le résumé des discussions a été ajusté lors de la transcription et de la production du rapport afin d'y exclure tout nom ou renseignement personnel.</p>
<p>Il fallait dépendre de la participation volontaire des gouvernements autochtones et des professionnels de la petite enfance.</p>	<p>De faibles taux de participation aux entrevues et au sondage auraient eu des répercussions néfastes sur la fiabilité et la représentativité des données, ce qui les aurait rendues inutilisables pour la prise de décisions.</p>	<p>Pour créer des conditions encourageant la participation, le MÉCF a :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) offert de multiples occasions de participer, à différents moments de la journée, de la semaine et du mois; b) envoyé à tous les participants, à l'avance, la présentation liée à la consultation, dont les questions de discussion et le document de travail connexe; c) envoyé un courriel de rappel aux participants.
<p>Les séances de consultation et la production du rapport sont pilotées par le MÉCF.</p>	<p>Il est plus probable que des consultations coordonnées et animées par le même ministère qui cherche à obtenir un avis donnent lieu à des commentaires plus positifs que si elles étaient menées par des animateurs externes. En effet, les</p>	<p>Après les séances avec les gouvernements autochtones, un résumé des discussions leur a été envoyé pour qu'ils l'examinent et y apportent leur contribution. De plus, les conclusions exposées dans le présent rapport ont été transmises à tous les participants</p>



	<p>participants se sentent moins anonymes ainsi. En outre, ils peuvent être unis par des relations professionnelles ou personnelles avec les animateurs, du fait qu'ils travaillent dans le même secteur. Ces deux facteurs risquent de compromettre l'intégrité de l'évaluation ou de créer des obstacles à la collaboration dans le processus.</p>	<p>afin qu'ils en vérifient l'exactitude et qu'ils proposent des modifications. Ils ont donc eu la possibilité de reconsidérer ou de compléter leurs commentaires dans le respect de l'anonymat.</p>
<p>Il fallait dépendre des preneurs de notes pour saisir les points de discussion en temps réel.</p>	<p>Le degré de détails peut varier d'une séance à l'autre selon le preneur de notes.</p>	<p>Au moins deux preneurs de notes étaient présents à chaque séance afin de ne rien manquer des discussions. Les deux séries de notes ont été combinées pour produire un compte rendu rigoureux.</p>



Rapport sur ce que nous avons entendu

Honorer les visions du monde, les langues et les cultures autochtones

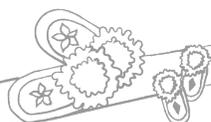
- 1. Comment les valeurs communautaires, cultures et langues sont-elles actuellement reflétées dans les services agréés d'éducation et de garde offerts dans votre collectivité ou région?***
- 2. Comment pourrait-on structurer, encadrer ou appuyer ces services afin qu'ils reflètent mieux les visions du monde, les langues et les cultures autochtones?***

Les participants des différents groupes s'entendaient sur l'importance des ressources humaines dans l'intégration des valeurs culturelles locales aux programmes. Pour plusieurs, il faut miser sur l'embauche d'éducateurs de la collectivité, recruter des personnes autochtones et impliquer les Aînés.

Les gouvernements autochtones et les services agréés ont décrit de quelles manières les cultures et les langues autochtones sont ancrées dans leurs activités quotidiennes.

- Certains ont parlé d'activités culturelles dans la nature et de jeux en plein air (ex. camps, pose de collets à lapins, écaillage de poissons).
- Un gouvernement autochtone a mentionné que des services agréés de sa collectivité fondent leur programme sur le reflet et l'inclusion des cultures autochtones.
- Plusieurs services de garde agréés ont nommé les programmes d'immersion, les cours de langue et la formation du personnel comme des façons d'inclure les cultures et les langues.
- La plupart des garderies en milieu familial ont dit servir des plats autochtones aux enfants pour favoriser leur connexion aux cultures autochtones. Le but est de les mettre en contact avec des cuisines de partout dans le monde. Ces garderies ont exprimé le souhait d'avoir plus de matériel, de livres et de ressources à cette fin, et aimeraient pouvoir inviter des Aînés ou obtenir un soutien communautaire. On a également fait part des récents obstacles posés par la pandémie de COVID-19 pour ce qui est de recevoir des invités et de faire des activités avec des membres de la collectivité.
- L'exploitante d'une garderie en milieu familial a répondu intégrer sa culture et sa langue autochtone à son programme.

Les participants des trois groupes croient que renforcer la présence des cultures autochtones dans les services agréés nécessite certains objets culturels précis (ex. tambours, livres, trousse)



muséales). Une personne a recommandé que chaque région ait un centre culturel et soit munie de troussees adaptées à la région afin de refléter l'unicité de tous les contextes.

Voici d'autres idées pour structurer, encadrer ou appuyer les services d'éducation et de garde afin qu'ils reflètent mieux les visions du monde, les langues et les cultures autochtones :

- Accorder plus de financement à l'achat de matériel culturel et à la formation du personnel sur le savoir traditionnel autochtone.
- Harmoniser les processus de financement des gouvernements avec les saisons.
- Faire participer les parents.
- Accroître l'accès à des mets autochtones.
- Demander que les services se dotent d'un foyer linguistique.
- Allouer du financement aux gouvernements autochtones directement.
- Créer une liste recensant les coordonnées des détenteurs du savoir traditionnel dans chaque collectivité.
- Faire communier les services avec le territoire (ex. plantes, nature, activités pratiques).

Éducateurs qualifiés pour la petite enfance

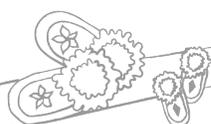
3. Selon vous, quelles compétences ou connaissances un éducateur qualifié devrait-il avoir pour travailler dans le domaine de la petite enfance?

4. À quels obstacles se heurtent les éducateurs de la petite enfance qui veulent suivre une formation officielle et obtenir des qualifications, y compris au niveau postsecondaire? Quels obstacles se dressent à l'égard des autres méthodes permettant de faire des apprentissages sur le développement de la petite enfance?

5. Quels sont les facteurs à considérer pour recruter et maintenir en poste des employés qualifiés?

Des participants de tous les groupes ont souligné l'importance de la formation postsecondaire (ex. certificat ou diplôme en éducation de la petite enfance). Cela dit, leur définition de ce qu'est un éducateur « qualifié » couvrait beaucoup plus large et incluait les éléments suivants :

- Connaissance de la culture, des croyances, de la langue et des traditions de la région
- Expérience de travail avec les enfants et comme parent
- Certaines qualités essentielles (ex. amour des enfants, patience, capacité d'adaptation, ingéniosité, bonne éthique de travail, énergie, sens de l'observation, empathie, bonne capacité de communiquer, dévouement)
- Expérience avec les enfants ayant des besoins particuliers (savoir comment les aider)



Les exploitants de garderies en milieu familial ont aussi fait part d'un besoin de connaissances et de formation en administration (ex. tenue de livres). Puisqu'ils sont propriétaires d'entreprise, ils souhaitent avoir plus de connaissances et de compétences liées aux rapports financiers, à l'organisation, à l'accès aux documents pertinents et à l'impôt.

Les discussions sur la formation du personnel ont fait ressortir trois obstacles majeurs chez tous les groupes : temps, financement et accessibilité.

Le temps est un obstacle, parce qu'il est difficile pour le personnel à temps plein de trouver du temps les soirs et les fins de semaine pour parfaire leur formation, surtout quand ces personnes ont une famille. Les programmes postsecondaires sont particulièrement difficiles d'accès en raison du temps à y consacrer. En effet, ils durent généralement un an ou deux, et s'étirent beaucoup plus quand il faut les compléter les soirs et les fins de semaine.

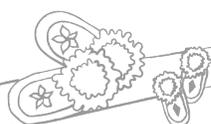
Le financement de la formation est un autre obstacle, car l'aide financière n'est pas offerte à tous. Ceux qui y ont accès sont découragés par le fait de devoir payer d'abord, puis être remboursés plus tard.

L'accès à la formation est le troisième obstacle, car ce n'est pas tout le monde qui satisfait aux exigences scolaires ou linguistiques liées à la formation. Par exemple, un diplôme d'études secondaires et une très bonne maîtrise de l'anglais sont souvent des prérequis pour une éducation formelle. On a proposé plus de flexibilité dans les points d'entrée et de sortie, ainsi qu'une offre de formation dans la langue maternelle du participant.

La géographie des TNO et le besoin pour les éducateurs de demeurer dans leur collectivité de résidence sont d'autres facteurs entravant l'accès à la formation. Les participants ont exprimé leurs réserves sur le fait de quitter leur lieu de résidence pour faire des études postsecondaires. Ils pourraient être amenés à déraciner leur famille, ce qui créerait un stress non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour leur famille. Ils auraient peut-être à quitter leur emploi sans savoir s'ils seront engagés de nouveau à leur retour. Ils pourraient même perdre leur domicile, compte tenu du manque criant de logements dans certaines collectivités.

L'accès limité à la formation en ligne est une autre difficulté. Malgré la possibilité de suivre des cours en ligne à partir de la maison, la mauvaise qualité des technologies et des services Internet restreint les options d'apprentissage en ligne.

Parmi les autres obstacles mentionnés concernant l'accès à l'éducation formelle et l'obtention de qualifications par les éducateurs, notons le manque de soutien aux familles, la résistance au changement, le désir de ne pas travailler et les dépendances. Une personne d'un service de garde agréé a insisté sur la nécessité de travailler au bien-être du personnel en place, tout en soulignant l'importance de bien traiter le personnel et de contribuer à son bien-être, par exemple en lui offrant des pauses.



Les faibles salaires et le peu d'avantages sociaux offerts aux éducateurs de la petite enfance, combinés au coût de la vie élevé aux TNO, ont été des thèmes récurrents dans les discussions des trois groupes pour ce qui est de recruter et de maintenir en poste des employés qualifiés.

Les gouvernements autochtones et les services de garde agréés ont soulevé la question du roulement de personnel élevé. En effet, beaucoup d'éducateurs quittent le secteur pour occuper un autre emploi dans la collectivité (en santé, dans les écoles ou au gouvernement) où le salaire et les avantages sociaux (congrés payés) sont meilleurs. Ils ont également expliqué en quoi une meilleure formation vient aggraver le problème : les employés changent souvent d'emploi après s'être mieux perfectionnés.

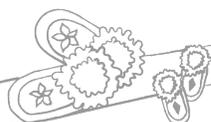
Les exploitants de services de garde en milieu familial sont conscients qu'ils gagnent bien leur vie avec les profits qu'ils font et les exonérations fiscales liées à l'exploitation d'une entreprise, et que les éducateurs n'ont pas cette chance. Des exploitants de garderies en milieu familial s'inquiètent de voir que beaucoup d'éducateurs n'arrivent pas à bien gagner leur vie en travaillant dans un service de garde.

Environnement inclusif et adapté

- 6. *Que fait-on pour s'assurer que tous les enfants, y compris ceux ayant des besoins développementaux particuliers, puissent participer aux services d'éducation et de garde?***
- 7. *Dans un contexte d'éducation et de garde des jeunes enfants, quels services sont offerts pour aider les enfants ayant des besoins développementaux? Quels autres services sont requis?***

Les participants des trois groupes considèrent qu'il est important, mais parfois difficile, de travailler et de communiquer avec les familles au sujet des besoins particuliers d'un enfant. Certains aimeraient avoir de l'aide pour parler aux parents de leurs inquiétudes, de leurs observations, d'un diagnostic potentiel et des besoins d'un enfant, puisque certains parents ne sont pas prêts à accepter que leur enfant a besoin de plus de soutien.

Les garderies agréées et les gouvernements autochtones ont mentionné qu'il existe divers niveaux de services accessibles aux enfants ayant des besoins particuliers. Plus de services sont offerts dans les grandes garderies, ainsi qu'à Yellowknife. Néanmoins, ils s'entendent tous pour dire qu'il serait utile pour les enfants d'avoir accès à davantage de services de santé et de services sociaux spécialisés (ergothérapeutes, orthophonistes, ludothérapeutes, professionnels de la réadaptation, conseillers) sur une base régulière. Lors des discussions avec les services de garde agréés et les garderies en milieu familial, les exploitants ont proposé que les enfants soient évalués par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) avant d'intégrer un programme, et que cet



examen soit fait par du personnel infirmier ou lors de rendez-vous de suivi. Une des garderies a augmenté son soutien aux enfants en faisant appel à une entreprise externe pour combler les lacunes dans l'accès aux services de santé et aux services sociaux. D'après les garderies agréées et les gouvernements autochtones, les obstacles entravant l'accès à ces services sont les longues listes d'attente, l'accès équitable aux services pour tous les enfants d'une collectivité (sans égard au nombre d'enfants inscrits aux garderies) et la pandémie de COVID-19.

Le soutien évoqué par les garderies agréées et les gouvernements autochtones pour les enfants ayant des besoins particuliers englobe également le financement prévu par le principe de Jordan (relevant du gouvernement fédéral) et le Programme de soutien à l'inclusion et à la participation des enfants (relevant du MÉCF). Cependant, certains participants ont noté des problèmes dans le financement offert par le Programme : la trop courte période pour soumettre une proposition, la trop grande quantité de documents à remplir, ainsi que la croyance que des renseignements médicaux sont exigés, ce qui peut amener des familles et des services de garde à sentir que l'on porte atteinte à leur vie privée et que le processus est plus complexe qu'il ne l'est réellement. Enfin, on a aussi fait mention des mesures suivantes pour soutenir les enfants ayant des besoins particuliers : embaucher plus d'employés et mieux les former, offrir de l'aide pour orienter les gens dans le réseau de soutien, et veiller à une meilleure collaboration entre le MÉCF et le MSSS pour le bien des enfants et des familles.

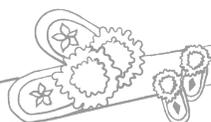
Les exploitants de garderies en milieu familial n'ont pas beaucoup discuté du soutien aux enfants ayant des besoins particuliers. Il est rare qu'un enfant sous leur garde (autre que leur propre enfant) ait besoin d'un soutien accru. Ils sentent qu'ils n'ont pas la formation nécessaire pour répondre à des besoins particuliers. Une exploitante a dit avoir déjà dirigé des familles vers la garderie publique de sa collectivité, car le personnel y est plus qualifié pour accompagner les enfants aux besoins particuliers. Les exploitants qui ont sous leur garde des enfants ayant des besoins particuliers ont ajouté que du financement supplémentaire les aiderait à mieux accompagner ces enfants.

Programmes communautaires

8. *Quels services d'éducation et de garde des jeunes enfants répondraient le mieux aux besoins de votre collectivité, maintenant et pour l'avenir? (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)*

9. *Comment les services de votre collectivité ou région pourraient-ils collaborer pour soutenir les enfants et les familles dans le contexte de la petite enfance?*

Tous les types de services d'éducation et de garde suivants ont été choisis par au moins un participant en tant que service essentiel dans les collectivités ténaises : garderies publiques agréées, garderies en milieu familial agréées, services pour parents et petits, haltes-garderies,



services de garde à temps partiel avant et après l'école, et garde en dehors des heures normales. On a aussi identifié d'autres types de services, dont des programmes prénataux, des camps d'été, des services de prêts de jouets et des centres récréatifs.

Chaque groupe a apporté ses propres idées concernant les façons de mieux satisfaire les besoins des collectivités et de faire collaborer les différents services pour soutenir les enfants et les familles.

Les gouvernements autochtones ont proposé d'étendre les programmes sur le rôle parental et de faciliter l'accès à des sites Web sur l'art d'être parent pour rendre l'information disponible à tous.

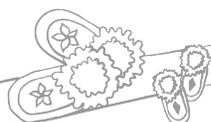
Les services de garde agréés ont défini un besoin général d'avoir plus de places pour les nourrissons et tout-petits, ainsi qu'un besoin croissant d'avoir un service de garde avant et après l'école. Il n'y avait pas de consensus sur la nécessité d'un service en dehors des heures normales (ex. pour les travailleurs de nuit). Une participante de ce groupe a précisé que sa collectivité n'a plus besoin d'un programme de prématernelle; celui-ci devrait être évalué, puis peut-être aboli.

Les garderies en milieu familial estiment qu'il n'y a pas suffisamment de places en garderie pour offrir un service universel à toutes les familles qui en ont besoin, spécialement pour les nourrissons. Les participants ont suggéré de modifier les règlements sur les ratios pour les nourrissons afin que les garderies en milieu familial puissent accueillir un nombre de nourrissons équivalent aux services de garde agréés. On a aussi proposé d'instaurer d'un côté des garderies en milieu familial spécialisées pour les nourrissons, de l'autre des garderies publiques spécialisées pour les enfants plus âgés. En revanche, une exploitante de garderie en milieu familial a remarqué une baisse des besoins en places pour nourrissons depuis que le congé de maternité est passé à 18 mois.

Les garderies en milieu familial ont également soulevé un besoin de services à temps partiel. Elles jugent qu'il est difficile d'offrir ce genre de service sans subir une perte de revenus, en particulier lorsque leurs places à temps plein sont en forte demande. Les exploitants ont avancé l'idée de changer le mode de financement basé sur la fréquentation afin que les garderies en milieu familial ne soient pas perdantes financièrement si un enfant ne fréquente pas leur établissement. Une participante de ce groupe a par ailleurs ajouté qu'elle songerait à accepter des enfants à temps partiel si le MÉCF continuait à lui accorder le même financement que pour les places à temps plein.

Parmi les autres commentaires reçus des exploitants de garderies en milieu familial, notons l'option d'avoir un collègue de travail (ex. conjoint ou conjointe), le besoin d'avoir un horaire variable, et la possibilité de fermer la garderie une journée par semaine pour aller à des rendez-vous.

Du côté de la coordination des services, la majorité des services agréés ont indiqué collaborer dans une certaine mesure avec le gouvernement, les organismes communautaires ou d'autres services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants. Pour une collaboration accrue, on a suggéré de travailler avec le programme Familles en santé du MSSS, de créer des groupes sur les réseaux sociaux, d'offrir plus d'ateliers sur le rôle parental, d'instaurer un programme préscolaire communautaire et d'organiser des sorties éducatives.



Infrastructures

10. En matière d'infrastructures, quels besoins doivent être comblés dans votre collectivité ou région pour que soient offerts des services d'éducation et de garde aux jeunes enfants? Votre collectivité ou région dispose-t-elle d'infrastructures qui pourraient être modifiées pour offrir des services d'éducation et de garde?

En ce qui concerne les besoins en infrastructures, les groupes s'accordaient pour dire qu'il faut un plus grand nombre de bâtiments pour les services de garde et les garderies en milieu familial; en général, les bâtiments existants ne valent pas la peine d'être rénovés ou ne sont tout simplement pas disponibles.

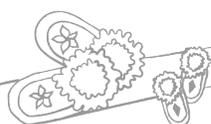
Les commentaires reçus sur les besoins en infrastructures pour l'éducation et la garde des jeunes enfants variaient d'un groupe et d'une région à l'autre. Le Fonds des infrastructures pour la petite enfance est offert aux gouvernements autochtones et aux garderies agréées, mais les groupes étaient d'avis que ce financement n'est pas suffisant et que le temps manquait souvent pour exécuter les travaux de construction. Une garderie en milieu familial a mentionné ne pas avoir accès à ce fonds et a suggéré que le financement venant du programme de santé et sécurité du MÉCF soit bonifié et accessible aux services de longue date, pas seulement à ceux en démarrage, afin de couvrir les dépenses liées aux réparations dans l'environnement d'apprentissage de la maison (ex. détecteurs de fumée, clôture, terrasse).

La plupart des autres commentaires sur les infrastructures étaient propres à chaque personne. En voici quelques-uns :

- Besoins de construction non satisfaits
- Terrain de jeu communautaire intérieur
- Plus de financement pour couvrir les frais de livraison élevés associés aux grands objets commandés pour les enfants (ex. tables)
- Meilleure utilisation des bâtiments existants
- Centre de ressources familiales et pour l'éducation des jeunes enfants dans un bâtiment

Une garderie agréée a affirmé que tous ses besoins en infrastructures seraient actuellement comblés dans sa collectivité.

On a aussi soupesé le pour et le contre d'installer un service de garde agréé dans une école. Bien que, dans ce cas, les frais sont moins élevés et il n'y a pas de factures de chauffage ou d'électricité, on ressent de l'insécurité face à la possibilité de devoir céder la place à une classe d'élèves. Comme signalé par une garderie en milieu familial, plusieurs personnes ignorent que certains locateurs permettent la tenue de services d'éducation et de garde dans un logement locatif, et qu'ils peuvent même autoriser à ce que soient faites les rénovations nécessaires pour obtenir l'agrément.



Services abordables

11. Les familles de votre région sont-elles préoccupées par l'abordabilité des services de garde?

12. Connaissez-vous d'autres mesures de soutien aux familles pour les frais de garde dans votre région?

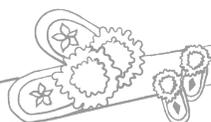
13. À combien s'élèvent les frais facturés aux parents dans votre collectivité ou région? Est-ce abordable? Sinon, combien seriez-vous prêt à payer?

Les questions concernant l'abordabilité des services de garde visaient à obtenir des réponses auprès des régions et des collectivités. Ainsi, les réponses variaient principalement selon les régions et collectivités, et seulement certaines provenaient de groupes professionnels.

Les gouvernements autochtones et de nombreuses garderies agréées ont indiqué que leurs services étaient gratuits pour les parents. Beaucoup de services gratuits sont situés dans les petites collectivités, tandis que les services payants tendent à se trouver dans les collectivités plus grandes, dans les centres régionaux et à Yellowknife. Le coût des services payants se situait entre 500 \$ et 1 380 \$ par enfant, par mois. Les garderies en milieu familial agréées ont déclaré qu'elles facturaient entre 900 \$ et 1 100 \$ par enfant, par mois.

À la question du poids financier pour les familles, les réponses des groupes régionaux étaient mixtes. De nombreux répondants ont mentionné que les frais de garde actuels étaient trop élevés pour les parents, particulièrement pour les familles monoparentales et les familles nombreuses, et que la pandémie de COVID-19 avait exacerbé la situation, menant de nombreux parents à avoir de la difficulté à garder leurs places par manque de moyens. Un des participants a avancé que l'objectif de 500 \$ par mois était raisonnable, tandis qu'un autre a déclaré que la cible fédérale de 10 \$ par jour (environ 200 \$ par mois) était encore trop élevée pour certains parents. Les autres réponses quant à combien devrait coûter le service de garde tournaient autour de ces montants.

Les participants ont mentionné des mesures de soutien qui peuvent contribuer directement ou indirectement à payer les frais de garde. Parmi elles, on trouve le Programme d'aide au revenu, le financement du MSSS, ainsi que la subvention du MÉCF servant à aider les travailleurs essentiels à payer des services de garde pendant la pandémie de COVID-19; il y a aussi les placements en famille d'accueil, les subventions à l'éducation, le financement en vertu du principe de Jordan (programme fédéral) et le Programme de soutien à l'inclusion et à la participation des enfants. Certains répondants ont émis des réserves par rapport à ces sources de financement. Par exemple, on a remarqué que le Programme d'aide au revenu pouvait se révéler inaccessible aux parents en raison de la longueur du processus ou de la paperasse, et des familles pourraient ne pas vouloir en bénéficier par crainte d'être stigmatisées. Un des participants a mentionné combien il était difficile



pour certains parents d'avoir accès aux subventions si leur revenu est trop élevé pour accéder au Programme d'aide au revenu, mais trop bas pour être en mesure de payer le service de garde. Selon un participant, seules les familles autochtones, les familles à faible revenu ou celles qui ont un enfant aux besoins particuliers ont accès à des mesures d'aide financière.

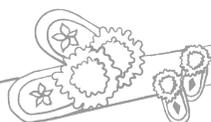
Les participants provenant de services de garde agréés ont aussi mentionné quelques-unes des façons dont ils ont pu aider les parents, notamment par la distribution de bourses, le fractionnement des paiements, la subvention des repas et des services d'autobus, la possibilité pour les parents de donner de leur temps s'ils n'ont pas les moyens de payer les frais, et la réduction des frais selon le revenu du ménage ou le nombre d'enfants inscrits. Une exploitante de garderie en milieu familial a mentionné qu'elle offrait un rabais aux familles qui inscrivaient plusieurs enfants dans son programme, tandis qu'une autre a dit que les parents devaient être prêts à payer le coût du service de garde.

Les discussions des participants sur le prix des services ont aussi touché les approches visant le service de garde universel. Par exemple, un exploitant de garderie en milieu familial a dit qu'un montant universel devrait être fixé pour les services de garde sur l'ensemble du territoire, tandis qu'un autre a exprimé son inquiétude envers un coût fixe déterminé par le gouvernement. Un exploitant de garderie en milieu familial a dit craindre que la réduction des frais de garde ne bénéficie qu'aux plus riches, et que le MÉCF devrait plutôt se concentrer sur l'aide aux familles à faible revenu. La question de l'augmentation des coûts d'exploitation des services agréés a été soulevée, et une personne a dit que le GTNO ne pensait qu'aux familles, et non aux répercussions que les décisions pouvaient avoir sur les services.

Questions générales

On a demandé aux participants de classer en ordre de priorité les cinq éléments clés qui ont fait l'objet de discussions. Tous les répondants ont reconnu qu'il était difficile de les classer et qu'ils avaient des répercussions les uns sur les autres. Par exemple, un service d'éducation et de garde requiert un personnel qualifié et doit être accessible aux familles, mais c'est sans importance s'il n'y a pas de bâtiment où accueillir les jeunes enfants. Cette interrelation entre de multiples aspects révèle combien il est complexe de structurer et de consolider le secteur de la petite enfance aux TNO.

Les résultats des groupes professionnels ont été compilés à l'aide de méthodes de scrutin préférentiel (décrites dans la section « Méthodologie » du présent document). L'élément « personnel qualifié » s'est classé comme priorité numéro 1 parmi les établissements agréés et les garderies en milieu familial, suivi par l'élément « abordabilité ». En écartant ces deux éléments des données, il était impossible de classer les trois priorités restantes sans avoir recours à un bris d'égalité, ce qui révèle qu'elles étaient d'égale importance aux yeux des répondants. Les réponses des gouvernements autochtones ne permettaient pas de déterminer une tendance générale ni de cibler une priorité vue comme plus importante pour tous les gouvernements autochtones.

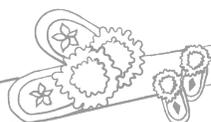


Quand on a invité les participants à formuler librement leurs commentaires et suggestions, les réponses les plus communes touchaient l'amélioration de l'aide financière du MÉCF. On a notamment suggéré d'éliminer l'approche basée sur la fréquentation et d'ajouter des formations. Les répondants ont quand même reconnu la valeur de l'aide actuelle du MÉCF. On a également suggéré :

- d'alléger les attentes en matière de formation pour le personnel des établissements agréés, pour qu'elles soient les mêmes que celles placées envers les exploitants de garderies en milieu familial (qui peuvent offrir des services sans avoir étudié dans le domaine);
- d'augmenter le nombre de bébés permis dans les garderies en milieu familial, pour qu'il équivaille à celui des établissements agréés, ou de permettre un chevauchement plus grand entre les groupes d'âge à mesure que les enfants atteignent l'âge préscolaire;
- de donner une meilleure visibilité au MÉCF dans les collectivités;
- de faire davantage la promotion des programmes d'aide financière;
- d'offrir du financement directement aux gouvernements autochtones;
- de mettre sur pied en priorité des services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants dans les collectivités qui en sont dépourvues;
- de créer des subventions spécifiquement pour soutenir l'éducation.

Durant cette partie, certains des sujets discutés précédemment ont été répétés afin de souligner leur importance. Parmi ceux-ci, on trouve :

- le besoin de bonifier les salaires et les avantages sociaux du personnel des établissements agréés;
- les problèmes du financement basé sur la fréquentation, les processus généraux de financement et les obstacles entravant l'ouverture de services (comme la paperasse imposante et les exigences en matière de santé et de sécurité incendie);
- les programmes de prématernelle – un participant a dit que ce n'était pas un besoin dans sa collectivité, un autre ne pense pas que la prématernelle rejoint les personnes ciblées parce que les familles en difficulté n'envoient pas leurs enfants en prématernelle de peur d'être ainsi exposées aux questions des services sociaux concernant leur manque de nourriture, de vêtements, etc.;
- le débat relatif au financement d'un service de garde universel – un participant croit que le service de garde devrait être gratuit pour tous, un autre pense qu'un service de garde universel ne pourrait pas répondre à tous les besoins et qu'il pourrait être pertinent dans une collectivité, mais pas dans une autre.



Résumé des conclusions : thèmes de discussion

Les thèmes qui ont émergé des discussions mettent en lumière les forces actuelles des services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants, de même que leurs faiblesses (lacunes, points à améliorer, besoins). Un résumé de ces thèmes est présenté ci-dessous.

Prise en compte des cultures, des langues et des valeurs communautaires

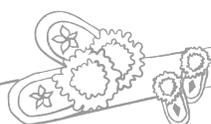
Même si les exploitants des services d'éducation et de garde des jeunes enfants ont reconnu l'importance de tailler une place aux cultures et aux langues autochtones des collectivités ténaises locales, l'étendue de cette place varie beaucoup actuellement. Il existe des services autochtones qui offrent une programmation immersive et des activités culturelles par l'intermédiaire d'éducateurs autochtones. D'autres ont plutôt un aspect multiculturel, et le contenu autochtone se manifeste par des livres et du matériel éducatif. La plupart des exploitants se sont montrés intéressés à faire plus de place à l'aspect autochtone dans leur programmation par l'entremise de subventions, de matériel éducatif et de foyers linguistiques, et souhaitent inviter des Aînés et des membres des Premières Nations à visiter les garderies.

Financement basé sur la fréquentation

Les exploitants ont exprimé des inquiétudes concernant le financement basé sur la fréquentation. On a notamment évoqué l'incertitude du financement, la paperasse onéreuse et l'inadéquation de la couverture. Les participants ont mentionné la difficulté à payer les frais fixes, comme l'électricité, le chauffage et les salaires, peu importe le taux de fréquentation. De nombreux participants ont suggéré de migrer vers une approche stable et cohérente fondée sur le nombre d'espaces agréés ou d'inscriptions.

Salaires et avantages sociaux

Il y avait un consensus selon lequel les employés des établissements agréés n'étaient pas adéquatement rémunérés ou n'avaient pas accès à des avantages sociaux suffisants. Ce sujet a été amplement discuté avec les participants qui militent pour de meilleurs salaires, avantages sociaux et retraites afin d'attirer davantage d'éducateurs dans le secteur de la petite enfance, de retenir le personnel expérimenté et d'encourager les études poussées dans le domaine sans perdre d'employés à cause d'offres d'emploi promettant une meilleure rémunération ailleurs.

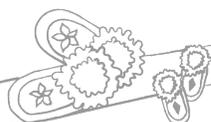


Qualifications du personnel et formation professionnelle

La définition de ce qu'est un éducateur « qualifié » à la petite enfance comprend la reconnaissance d'une certaine éducation formelle (ex. certificat, brevet ou diplôme en petite enfance); toutefois, on cherche aussi à engager, à partir des collectivités ténoises, des personnes expérimentées, connaisseuses, engagées et passionnées. La plupart des participants ont décrit que l'idéal est un équilibre entre les études postsecondaires, le perfectionnement professionnel et les formations, et l'expérience acquise en cours d'emploi. Lorsqu'il leur a été demandé de classer en ordre d'importance les éléments clés de la discussion, l'élément « personnel qualifié » s'est classé en première place.

Frais de garde

De nombreux exploitants ténois offrent gratuitement à leur collectivité un service d'éducation à la petite enfance. Toutefois, en ce qui concerne les services payants, de nombreuses personnes ont répondu qu'ils étaient trop chers. L'abordabilité s'est classée au deuxième rang des priorités ciblées.



Prochaines étapes

Les renseignements contenus dans le présent rapport éclaireront la rédaction de la Stratégie, qui soutiendra et orientera les investissements et initiatives visant un système cohérent d'éducation et de garde des jeunes enfants aux TNO. En plus de ce que nous avons entendu lors des discussions et des séances d'échange avec les gouvernements autochtones et les exploitants de services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants, la Stratégie tiendra compte de divers autres travaux et ressources, notamment :

- le mandat du GTNO;
- l'étude de faisabilité de 2015 sur les services de garde universels abordables aux TNO;
- l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance;
- l'examen du financement des Services à la petite enfance, de même que des bourses d'études et de la subvention pour le personnel de la petite enfance;
- les plans d'action concernant le financement fédéral accordé dans le cadre de l'Accord Canada-TNO sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants;
- les comptes rendus de deux événements tenus à l'échelle du territoire : « *Imagining the Future of Early Childhood Education in the NWT* » (à l'automne 2020) et « *Universal Child Care in the NWT* » (au printemps 2021).

Au-delà du présent rapport, l'examen du financement des services d'éducation et de garde des jeunes enfants constituera lui aussi une précieuse source d'information pour l'élaboration de la Stratégie. Celle-ci reflétera, au regard de l'éducation et de la garde des jeunes enfants, une approche ténosie globale qui tient compte du contexte unique de chaque région et collectivité des TNO. Le MÉCF reconnaît qu'une approche uniforme ne permettra pas de répondre à tous les besoins des enfants et des familles. Pour cette raison, il travaillera de concert avec les gouvernements autochtones et continuera de collaborer avec les exploitants de services agréés d'éducation et de garde des jeunes enfants pour faire progresser le secteur aux TNO.

